

## **PRÉVENTION DES DÉCHETS : LE GRAND NARBONNE INSTALLE UN POINT DE COMPOSTEURS COLLECTIFS À NARBONNE-PLAGE**

Labellisé territoire à énergie positive pour la croissance verte depuis 2015, **le Grand Narbonne s'engage afin de réduire l'enfouissement des déchets**. Ainsi, grâce à l'investissement de 9,2 M€ sur le centre de tri de l'Écopôle Suez/Grand Narbonne la Communauté d'agglomération a pu mettre en œuvre l'élargissement des consignes de tri à l'ensemble des déchets recyclables,

Pour aller plus loin, **le Grand Narbonne multiplie les actions de prévention des déchets** telles que l'opération « **Adoptez 2 poules et réduisez vos déchets** » en partenariat avec la commune de Coursan et l'**expérimentation de composteurs collectifs sur trois sites**. Après le centre social Nelson Mandela à Narbonne et la commune de Bages, c'est au tour de Narbonne-plage d'accueillir un point de composteurs collectifs près de l'école élémentaire Gaston Bonheur.

En effet, **la Communauté d'agglomération répond à la loi de Transition énergétique** qui prévoit l'instauration de dispositifs de collecte des biodéchets avant 2025 pour les collectivités. Ainsi, en complément des composteurs individuels qui sont fournis au tarif préférentiel de 10 € aux habitants du territoire, le Grand Narbonne teste la mise en place de composteurs collectifs à destination des habitants n'ayant pas la possibilité d'installer un composteur individuel chez eux.

À Narbonne-plage, trois composteurs collectifs et un jardin composé ont été implantés près de l'école Gaston Bonheur. Le jardin partagé est à disposition des écoles et du quartier, tout comme les trois composteurs collectifs qui garantissent le bon fonctionnement du processus de compostage, à savoir :

- un composteur pour les apports quotidiens : restes de repas, épiluchures...
- un second pour les matières sèches : broyat, feuilles
- un dernier pour le stockage du compost à maturation.

Des **journées pédagogiques et ludiques** sont organisées et animées par un guide composteur du Grand Narbonne, afin de **sensibiliser le public à la biodiversité, au gaspillage alimentaire, ainsi qu'aux gestes de tri**. Grâce à ce dispositif, les enfants appréhenderont les enjeux environnementaux qui les entourent. De fait, ils apprendront comment utiliser le compost, accroître la qualité des sols, réduire l'érosion ainsi que la faune favorisant le compostage.

Le compostage permet de réduire le volume des poubelles et l'enfouissement des déchets. Les enfants apprendront que le compost est utilisé comme engrais et amène à une culture plus saine : la culture raisonnée ou biologique.

Outre la sensibilisation, l'un des objectifs de ce projet est de « se reconnecter à la nature ».

Ce dispositif permet aux enfants de s'investir, d'attiser leur curiosité ainsi que d'adopter les bons gestes.

## Réduire de 25% le poids de sa poubelle : c'est possible !

**Jeter les biodéchets domestiques dans un composteur** permet de réduire de 25 % le poids de sa poubelle. Ainsi grâce au compost, on estime qu'à l'échelle de la Communauté d'agglomération près de **13 000 tonnes de déchets pourraient être écartées de l'enfouissement**, sur les 53 000 tonnes d'ordures ménagères collectées tous les ans.

Un geste simple, qui cumulé au tri des déchets recyclables, permet de réduire significativement le poids de la poubelle grise.

### Du composteur collectif au composteur individuel :

Les habitants du Grand Narbonne peuvent se procurer **dans les trois centres techniques du Grand Narbonne des composteurs individuels** de 300 litres au **tarif préférentiel de 10€** sur présentation d'un justificatif de domicile. Depuis 2006, 200 composteurs sont vendus tous les ans.

Pour conseiller et guider les utilisateurs, le Grand Narbonne a édité une plaquette

d'information qui donne toutes les astuces pour réussir son compost. Toutes les infos ainsi que les adresses des centres techniques et horaires sur le [www.legrandnarbonne.com](http://www.legrandnarbonne.com)



N'oublions pas !

### Le Grand Narbonne facilite encore plus le geste de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Narbonne élargit le recyclage à tous les emballages et facilite encore plus le geste de tri. Le pot de yaourt, barquette en polystyrène, les suremballages ? **Tous les emballages vont dans le bac jaune**. Alors trions plus et mieux, cela permet d'enfouir moins de déchets et c'est bon pour l'environnement !

### Le tri, c'est encore plus facile !

#### • Dans le bac ou la colonne jaune :

**Je trie déjà** : tous les papiers, les emballages en carton, les emballages métalliques (acier aluminium), bouteilles et flacons plastique.

#### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

**Je trie en +** : tous les suremballages et les films, toutes les barquettes en plastique et en polystyrène, tous les pots et les boîtes en plastique, tous les sacs et sachets.

### RAPPEL

• **Dans le bac ou la colonne verte** : je dépose le verre et les bocaux. Le verre se recycle à l'infini.

Attention : la vaisselle et les pots en terre vont dans le conteneur gris, enfermés dans un sac poubelle.

• **Dans le conteneur gris** : je dépose les ordures ménagères, les petits objets, la vaisselle et les pots en terre cuite enfermés dans des sacs poubelle.

#### Contact presse

Service communication du Grand Narbonne  
[communication@legrandnarbonne.com](mailto:communication@legrandnarbonne.com)

04 68 65 39 55